

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 10 heures

1. Rapport moral du Président :

Mémoire

2. Rapport des commissions :

2.1. Sportives (Patrice CHARLET)

Championnat Départemental :

Le championnat c'est déroulé à St VALERY EN CAUX les 19 et 20 janvier 2002 sur sélection puisque nous ne disposions que de 112 places. Pour le moment il faut compter entre 100 et 112 places pour le Championnat Départemental.

Aucune remarque particulière, tout c'est bien déroulé.

Prochain championnat à BIHOREL les 18 et 19 janvier 2003, sur sélection, n'oubliez pas de m'envoyer vos résultats hors département.

Les archers seront en présélection sur le suivi des concours, afin de faciliter la sélection final, les archers devront s'inscrire sur les feuilles de pré inscriptions, de manière à avoir une sélection sure, afin de ne pas chercher dans le classement les remplaçants éventuelles.

Championnat par Equipe Départemental :

Championnat qui s'est déroulé à ARGENTAN le 17 février 2002.

N'étant pas présent ce jour la que dire d'une compétition qui réclame beaucoup d'énergie et une attention permanente pour rester dans le peloton de tête.

Bravo et merci à toutes les équipes qui ont défendue les couleurs du Conseil Général et de la Seine-Maritime.

Prochain championnat à ARGENTAN le 17 février 2002.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE

Le championnat de Ligue Fédéral c'est déroulé en Seine-Maritime à St VALERY EN CAUX.

Avec une bonne participation pour assurer ce championnat 6 arbitres étaient présent ainsi que de nombreux bénévoles pour assurer le très bon fonctionnement de la compétition.

Encore bravo à tous.

Trophée Conseil Général :

Le 7^{ème} Trophée s'est déroulé à AUMAË le 3 mars 2002

Nous avons pu retenir 14 équipes, 15 équipes qualifiés sur 19.

Equipe vainqueur NOTRE DAME DE GRAVENCHON

Prochain Trophée Pt COURONNE

A regretter le désistement au dernier moment de club d'OFFRANVILLE.

La Commission Sportive a traité les compétitions de la Seine Maritime et quelques scores effectués hors département ce qui représente environ 2400 résultats.

- Le traitement des niveaux 2001 / 2002
- L'organisation du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.
- La sélection des archers pour le championnat Départemental.
- Le classement des compétitions et les qualifications pour le Trophée du Conseil Général.

- Important :

Les organisateurs doivent faire apparaître le maximum d'informations sur le Trophée et les faire mentionner dans la presse quand ils publient leurs résultats, recueillir les coupures afin de les inclure dans le dossier Trophée.

- Rappel :

Seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Trophée.

- L'envoi de nos résultats à la FFTA :

nous sommes dans les meilleurs départements pour la rapidité et aucune erreur, on peut faire mieux.

Il est fortement recommandé aux clubs organisateurs de concours possédant un ordinateur de traiter les résultats avec Winffta.

Une mise à jour des licenciés m'est envoyé par le responsable informatique fédération

Cette mise à jour peut être envoyée aux clubs organisateurs sur simple demande.

Les clubs qui rencontrent des difficultés avec Winffta peuvent toujours m'appeler.

- Résultats :

Malgré tout cela des erreurs de catégories ou de niveaux apparaissent encore, ces erreurs refont surface (catégories). En accord avec le CD 76, la période de renouvellement est allongé jusqu'au 1^{er} novembre de l'année en cours.

Afin d'éviter certaines erreurs de catégories, je demande donc aux clubs organisateurs après cette date de ne pas accepter l'archer qui ne sera pas à jour (il en va de la responsabilité de l'organisateur et de l'arbitre).

- Changement de club ou transfert :

J'ai remarqué aussi que certains archers qui changeaient de club, voyaient leur n° de licence modifié (nouveau).

Rappel pour les transferts ils ne se font que si l'archer a repris une licence dans son club d'origine, le transfert ne peut se faire que dans ces conditions, sinon ce n'est qu'un simple renouvellement fait par le club qui accueille l'archer. Attention, voir ci-dessus.

Enfin,

Je vous souhaite à tous une bonne année sportive.

2.2. Jeunes et formation (Agnès HURE)

Quatre **compétitions jeunes** ont eu lieu cette saison.

↳ Deux se sont déroulées en salle :

- le 11 novembre 2001 à GRAND-COURONNE 62 participants représentant 16 clubs.
- le 16 décembre 2001 à AMFREVILLE LA MIVOIE 61 participants représentant 11 clubs.

↳ Deux se sont déroulées en extérieur :

- le dimanche 12 mai 2002 à Aumale elle était réservée aux poussins. Sur ce rassemblement 9 poussins seulement ont pu découvrir divers ateliers.
- le samedi 8 juin 2002 à EPOUVILLE cette compétition était également ouverte aux poussins. 71 inscrits dont 13 poussins représentant 12 clubs.

Suite à la dernière assemblée générale, le règlement appliqué sur les compétitions jeunes est le règlement de la fédération que l'on retrouve sur le passeport jeune archer.

Deux **stages jeunes** se sont déroulés au CRJS de Yerville.

- le dimanche 18 novembre 2001, 9 jeunes étaient présents représentant 3 clubs.
- le dimanche 23 décembre 2001, 20 jeunes étaient présents représentant 5 clubs.

La commission jeunes s'interroge sur la faible participation des jeunes lors de ces stages. Pour la saison prochaine, nous allons proposer d'ouvrir ces stages.

LA FORMATION

Le **stage archers** a eu lieu le week-end des 9 et 10 mars 2002 au CRJS de Yerville. Il a réuni 16 stagiaires représentant 5 clubs. Le stage s'est très bien passé avec au programme : technique de tir, réglages du matériel, vidéo et théorie.

Le **stage spécifique arc à poulies** s'est déroulé le dimanche 22 septembre 2002 au CRJS de Yerville. Cette journée fut encadrée par Denis VANEZ et 3 formateurs l'ont accompagné. 39 archers ont participé à cette journée représentant 13 clubs. Le nombre de places était limité pour dispenser une formation de qualité, plusieurs archers n'ont pas pu assister à cette journée. Nous allons donc reprogrammer une nouvelle formation dès que possible en fonction des disponibilités des formateurs.

LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2002.2003

Quatre compétitions jeunes sont prévues :

- le samedi 23 novembre 2002 à YERVILLE
- le week-end des 25 et 26 janvier 2003 à GRAND-COURONNE

Les compétitions extérieures ne sont pas encore programmées.

Deux stages jeunes sont prévus au CRJS de Yerville

- le dimanche 10 novembre 2002
- le dimanche 22 décembre 2002 (encore sous réserve).

Cette année, nous avons demandé aux présidents de club de nous transmettre le noms des jeunes qui seraient intéressés pour participer aux stages organisés par la commission jeunes. Nous avons reçu une trentaines de fiches. Pour chaque stage prévu, les jeunes seront sélectionnés, ils recevront une convocation et devront répondre par coupon. Le Président sera informé par courrier du nom des jeunes de son club qui se rendront au stage.

Un stage archers aura lieu en mars. La commission va réfléchir à un nouveau programme de formation.

2.3. Arbitres (Peter REYNOLDS) :

Durant cette dernière saison les arbitrages ont été de bonne qualité et se sont déroulés sans incident.

La plupart des clubs ne réalisent pas ce qui se passe en coulisse; les défections de dernière minute, les démissions frustrantes en cours d'année. Mais grâce à la disponibilité et la bonne volonté de quelques-uns nous avons toujours pu combler ces défections. Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier l'ensemble de nos arbitres pour leurs efforts et leur bonne volonté.

Le département de la Seine Maritime avec ses trente-huit clubs et ses mille cent quarante-sept licenciés est le plus grand de la Ligue de Normandie. Nous avons seulement vingt arbitres c'est-à-dire un de plus que le département de l'Eure beaucoup moins actif que notre département.

Nous avons commencé l'année par seize candidatures mais seulement onze iront jusqu'à l'examen final du 7 décembre. Nous leur souhaitons bonne chance. Nous avons désespérément besoin de leur soutien. Malheureusement ce ne sera pas le cas pour l'Assemblée Générale de la Ligue celle-ci étant programmée une semaine après leur examen. Les nouveaux arbitres devraient prêter serment au Rassemblement Jeunes.

Quelques changements dans la formation des nouveaux arbitres cette nouvelle saison. Il y aura aussi la création de deux catégories d'assistant arbitre à partir de dix sept ans et jeune arbitre à partir de quatorze ans. Bien que ces deux catégories aient des responsabilités limitées je vous demande d'encourager vos jeunes à présenter leur candidature gardant à l'esprit notre grand besoin de nouveaux arbitres certains clubs n'en ayant pas encore.

3. Rapport financier

ANNEXE 1 – RESULTAT D'EXERCICE 2001/2002
ANNEXE 2 – BILAN FINANCIER

4. Rapport du Vérificateur aux comptes (Huguette VANDENBROECK)

Mémoire

5. Quitus au Trésorier

Mémoire

6. Budget Prévisionnel

ANNEXE 3 - BUDGET PREVISIONNEL 2002/2003

7. **Cotisations et montant des licences**

Mémoire

8. **Récompenses des Archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2001/2002**

9. **Ratification de la précédente Assemblée Générale.**

10. **Questions diverses**

Mémoire

11. **Date et lieu de la prochaine AGO (si un club est candidat, merci d'en prévenir le Président)**

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire



Correspondant : **Jean-Charles DEMARES**
Appart 1016 - Rés. Bel Air III
622 Rue du 11 novembre
76650 PETIT COURONNE
Tél/Fax : 02.32.11.02.92

Petit Couronne, le 25 novembre 2002

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA SEINE-MARITIME
DU DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2001 à PAVILLY**

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de Tir à l'arc, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ remercie toutes les associations présentes et notamment Monsieur Gérald LECOMPTE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur André NOEL, Président de la Ligue de Normandie Monsieur Daniel FIDELIN, Député-Maire de Manneville et Madame et Monsieur les Conseillers Municipaux de la ville d'Epouville et déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 27 clubs présents sur 38, représentant 98 voix sur 110. Il présente les excuses de Monsieur le Maire d'Epouville, de Monsieur Charles REVET, Président du Conseil Général de Seine-Maritime et de Monsieur Pascal MARTIN, Président de la Commission Jeunesse et Sport au Conseil Général de Seine-Maritime, de Monsieur Jean-Jacques BONHOMME, Directeur Régional de la Jeunesse et Sport de Seine-Maritime, tous retenus par d'autres obligations.

CLUBS PRESENTS :

ROUEN « Roy Guillaume »
PETIT COURONNE
FECAMP
LE HAVRE «CHTA »
NOTRE DAME DE GRAVENCHON
BIHOREL
BRACQUEMONT-BELLEVILLE
EPOUVILLE
GRAND QUEVILLY
ST MARTIN EN CAMPAGNE
OFFRANVILLE
SOTTEVILLE LES ROUEN
LE HAVRE GRAND COLMOULIN
VIEUX ROUEN SUR BRESLE

PAVILLY
AUMALE
SAINT AUBIN LES ELBEUF
SAINT VALERY EN CAUX
FERRIERES EN BRAY
CAUDEBEC EN CAUX
YERVILLE
AUFFAY
GRAND COURONNE
AMFREVILLE LA MIVOIE
LUNERAY
PREAUX
SAINTE ADRESSE

CLUB ABSENT :

MONT SAINT AIGNAN
TOURVILLE LA RIVIERE
MAROMME

FORGES LES EAUX
YVETOT
ROUEN ARC CLUB

CLUB EXCUSES :

SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
SAINT ROMAIN DE COLBOSC

ATOFINA TOTAL
BEUZEVILLE LA GRENIER

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Nous avons terminé l'année 2001-2002 avec 1147 licenciés, soit une augmentation de 50 archers et de 4,6 % contre 7,6 % l'année dernière, j'espère que l'année 2002-2003 sera plus favorable à notre discipline. Les clubs quant à eux, sont maintenant 38 du fait de l'arrivée du club de des Archers du de Vieux Rouen sur Bresle présidé par Jean ROUSSEL et celui des Martins Tireurs de Saint Martin en Campagne, présidé par Ghislaine AUFFRAY.

Des changements sont intervenus chez les Présidents, beaucoup moins à ma connaissance que les années passées, avec serge MARYE à l'ADESA, Michel TABOURET à Notre Dame de Gravenchon et d'Olivier OCTAU à Grand Quevilly.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'aux nouveaux archers.

Rapport moral AG 2002

ADMINISTRATIF :

La décentralisation du travail et sa répartition dans les différentes commissions est maintenant un fait acquis ce qui permet à chacun de se concentrer sur sa tâche et au Président de se consacrer à l'administration générale et aux rapports avec la ligue dans la gestion du calendrier notamment. Du matériel informatique a été demandé au niveau de la subvention FNDS et est en cour d'acquisition.

Tous les dossiers habituels, de subventions notamment, sont à jour. La collaboration entreprise depuis plus de cinq ans maintenant avec le Conseil Général et la DRDJS va continuer cette année : je peux déjà vous annoncer que le premier concours spécifique jeune de la saison "salle" aura encore le label "Conseil Général" et notre plan de développement des cadres est accepté par la DRDJS qui a encore augmenté les crédits FNDS du CD. Cette politique nous a permis d'aider les clubs à une hauteur de plusieurs centaines d'euros pour l'ensemble des formations arbitre, initiateur et autres. Cette somme sera éventuellement modifiée en fonction des aides reçues, du nombre de demandes et de la situation financière du CD 76. Les différents rapports des réunions du bureau vous ont fait le point sur les possibilités d'aide comme par exemple le remboursement du manuel d'arbitrage.

Je signale à ce propos que les demandes de subventions FNDS des clubs ont été examinées par une commission du CD76, composée des membres du bureau et de la présidente de la commission formation pour avis. Je suis ensuite aller défendre les dossiers à la DRDJS. Beaucoup de dossiers sont incomplets, certains très mal montés mais contrairement à l'année dernière, j'ai pu obtenir malgré cela des subventions en forte augmentation (parfois plus de 1500 Euros!) pour la plupart des clubs. Aidez-nous à vous aider d'avantage l'an prochain en présentant au mieux vos dossiers, même si vous ne correspondez pas complètement aux directives de l'année, il est rare qu'un bon dossier, bien argumenté ne reçoive rien. Attention aussi à ne pas se tromper de demande : les dossiers FRAMS, présentés par la ligue à la région sont destinés aux gros investissements de plusieurs milliers d'euros, il n'y a en réalité qu'un club de l'Eure ou la Seine-Maritime qui est lauréat chaque année, et à tour de rôle.

Il me faut aussi vous signaler un problème soulevé par la FFTA concernant les diplômes fédéraux qui sont en cours de négociation avec le ministère, car selon elle : "il semble qu'au-delà du 31 décembre 2002, les titulaires des cartes professionnelles puissent encadrer le tir à l'arc jusqu'à la date limite de validité de leur carte. Aussi le COSMOS et le CNOSF proposent de demander le renouvellement de ces cartes par anticipation". Ne tardez donc pas à accomplir cette démarche et faite le savoir à tous les archers concernés.

Je tiens enfin à rappeler que les clubs doivent impérativement licencier la totalité de leurs membres s'ils veulent conserver l'agrément FFTA, j'ai été saisi l'an dernier d'une demande d'une jeune archère de Mont Saint Aignan qui me demandait pourquoi elle n'avait pas de licence. Les demandes d'explication de ma part, puis de Christian ROBILLARD que j'avais chargé de l'affaire n'ont rien donné, un dossier est donc ouvert, sur ma demande, à la ligue et à la fédération et il sera étudié dans les prochaines semaines.

Concours jeunes :

Cette année encore, grâce à l'aide du Conseil Général de Seine-Maritime, quatre compétitions se sont déroulées dans tout le département(cf. rapport d'Agnès LARGILLET). C'est un total de près de 200 jeunes qui ont ainsi pu s'initier à la compétition et quelques centaines de parents qui y ont assisté. Les aspects sportifs mais aussi médiatiques de ces manifestations sont donc essentiels et quatre nouvelles compétitions sont déjà programmées pour 2002-2003, cependant l'aide du Conseil Général déjà accordée pour la compétition de Yerville a été limitée à 250 euros, soit la moitié de l'aide prévue. Il y a donc lieu de s'interroger sur une participation éventuelle à demander aux jeunes archers comme cela se passe dans les départements voisins. Cependant, il faut encore attendre, car nous sommes en discussion avec le Conseil Général pour les autres compétitions et pour la signature d'une convention de partenariat plus favorable.

En ce qui concerne le Championnat de France 3D par équipe départementale, l'Assemblée Générale de l'an dernier nous permettait d'envoyer une équipe compte tenu de la proximité (région parisienne) du lieu de la compétition. J'ai donc chargé Robert Blot, membre coopté de la commission nature-3D de préparer une sélection au début du mois d'août. Elle fut annoncée à Montivilliers et modifiée, à juste titre, dans les jours qui suivirent sur les conseils de plusieurs présidents de club. L'équipe se plaça 17ème, c'est à dire dans le premier tiers des départements et on peut donc la féliciter. Il est peu probable que nous participions l'an prochain, car le championnat se déroulera dans le Sud-Ouest. Cependant pour éviter toute nouvelle contestation, Pierre, Robert et moi vous proposons ci-après un règlement pour les qualifications.

Championnat de France par équipes départementales Mode de sélection

Le CD 76, suite à l'Assemblée Générale de 2001, décide d'envoyer des équipes à ce championnat, lorsque celui-ci se déroule à proximité de notre département et que les frais occasionnés sont "raisonnables".

Auquel cas, les critères de sélection sont les suivants :

- Prise en compte des deux meilleurs scores de la saison FFTA en cours, soit du 1er octobre au 31 août, sur l'ensemble des concours, sans limitation de département, à charge pour les archers de faire parvenir leurs résultats validés par le club organisateur au responsable de la sélection ou au Président du CD 76.
- Prise en compte des résultats du championnat de France 3D individuel, si participation et dans les deux meilleurs scores.
- Pré-qualification début septembre des archers retenus afin de vérifier leur disponibilité.

La décision définitive sera prise conjointement entre le Président du CD 76, le sélectionneur et le Président de la commission nature 3 D.

Les archers sélectionnés ainsi que l'arbitre volontaire seront informés au plus tard la deuxième quinzaine de septembre de leur participation à cette épreuve.

Nous rappelons que celle-ci est ouverte à 5 archers des 5 catégories reconnues par le règlement de la discipline (1 arc droit nu, 1 arc classique nu, 1 arc chasse nu, 1 arc à poulies nu, 1 arc libre), dont au moins un jeune ou une femme.

L'assemblée propose de provisionner chaque année une somme de 500 Euros pour l'envoi d'une équipe au Championnat de France de tir 3D, cette somme au cas où elle ne serait pas utilisée pourrait être cumulée l'année suivante. Par ailleurs, une convention pourrait être signée avec la Ligue de Normandie pour aider à l'envoi d'une équipe départementale. Enfin, le solde des dépenses pourrait être à charge des compétiteurs?

Championnats départementaux :

Le détail vous en est donné par Patrice CHARLET mais tous ont été parfaitement organisés. Je tiens à féliciter les clubs organisateurs et les lauréats.

Championnats de ligue :

Notre département en accueillait un cette année, à Saint Valery en Caux le championnat de ligue de tir fédéral : 188 archers et une organisation parfaite et à Petit-Couronne, le championnat de DR Fita : Bravo là encore aux organisateurs et aux nombreux bénévoles qui ont permis un succès évident de cette manifestation.

Autres manifestations :

Le désormais traditionnel **Trophée du Conseil Général**, s'est déroulé à Aumale et on ne peut que féliciter la Compagnie des Archers Aumalois pour une organisation superbe.

Je pense que vous avez comme moi particulièrement apprécié les jeux sportifs de la Seine Maritime organisés par la DRDJS et le CDOS avec le soutien du Conseil Général à Dieppe, où comme d'habitude le tir à l'arc a fait recette, puisque les bénévoles des archers de Bracquemont-Belleville, présidés par Jean-Marc VANHOVE se sont dévoués une semaine entière pour animer un stand et organiser une grande manifestation avec l'aide financière du CDOS et du CD. Toutes les autres compétitions qualificatives pour les championnats de France ont bien montré le dynamisme du tir à l'arc en Seine-Maritime.

Enfin, en ce qui concerne la médiatisation de notre sport, je tiens aussi à saluer le titre de Vice-Champion du Monde de Didier Fourneaux aux jeux mondiaux des Sapeurs Pompiers obtenu en Nouvelle-Zélande, avec le soutien des collectivités de la région de Dieppe, de son club : les Martins tireurs et du CD76.

Que tous soient ici remerciés.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Sportives (Patrice CHARLET)

Championnat Départemental :

Le championnat c'est déroulé à St VALERY EN CAUX les 19 et 20 janvier 2002 sur sélection puisque nous ne disposons que de 112 places. Pour le moment il faut compter entre 100 et 112 places pour le Championnat Départemental.

Aucune remarque particulière, tout c'est bien déroulé.

Prochain championnat à BIHOREL les 18 et 19 janvier 2003, sur sélection, n'oubliez pas de m'envoyer vos résultats hors département.

Les archers seront en présélection sur le suivi des concours, afin de faciliter la sélection finale, les archers devront s'inscrire sur les feuilles de pré inscriptions, de manière à avoir une sélection sûre, afin de ne pas chercher dans le classement les remplaçants éventuels.

Championnat par Equipe Départemental :

Championnat qui s'est déroulé à ARGENTAN le 17 février 2002.

N'étant pas présent ce jour la que dire d'une compétition qui réclame beaucoup d'énergie et une attention permanente pour rester dans le peloton de tête.

Bravo et merci à toutes les équipes qui ont défendue les couleurs du Conseil Général et de la Seine-Maritime.

Prochain championnat à ARGENTAN le 17 février 2002.

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE

Le championnat de Ligue Fédéral s'est déroulé en Seine-Maritime à St VALERY EN CAUX.

Avec une bonne participation pour assurer ce championnat

6 arbitres étaient présent ainsi que de nombreux bénévoles pour assurer le très bon fonctionnement de la compétition.

Encore bravo à tous.

Trophée Conseil Général :

Le 7^{ème} Trophée s'est déroulé à AUMALE le 3 mars 2002

Nous avons pu retenir 14 équipes, 15 équipes qualifiés sur 19.

Equipe vainqueur NOTRE DAME DE GRAVENCHON

Prochain Trophée Pt COURONNE

A regretter le désistement au dernier moment de club d'OFFRANVILLE.

La Commission Sportive a traité les compétitions de la Seine Maritime et quelques scores effectués hors département ce qui représente environ 2400 résultats.

- Le traitement des niveaux 2001 / 2002
- L'organisation du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.
- La sélection des archers pour le championnat Départemental.
- Le classement des compétitions et les qualifications pour le Trophée du Conseil Général.

- Important :

Les organisateurs doivent faire apparaître le maximum d'informations sur le Trophée et les faire mentionner dans la presse quand ils publient leurs résultats, recueillir les coupures afin de les inclure dans le dossier Trophée.

- Rappel :

Seules les compétitions se déroulant en Seine-Maritime sont qualificatives pour le Trophée.

- L'envoi de nos résultats à la FFTA :

nous sommes dans les meilleurs départements pour la rapidité et aucune erreur, on peut faire mieux.

Il est fortement recommandé aux clubs organisateurs de concours possédant un ordinateur de traiter les résultats avec Winffta.

Une mise à jour des licenciés m'est envoyée par le responsable informatique fédération

Cette mise à jour peut être envoyée aux clubs organisateurs sur simple demande.

Les clubs qui rencontrent des difficultés avec Winffta peuvent toujours m'appeler.

- Résultats :

Malgré tout cela des erreurs de catégories ou de niveaux apparaissent encore, ces erreurs refont surface (catégories). En accord avec le CD 76, la période de renouvellement est allongé jusqu'au 1^{er} novembre de l'année en cours.

Afin d'éviter certaines erreurs de catégories, je demande donc aux clubs organisateurs après cette date de ne pas accepter l'archer qui ne sera pas à jour (il en va de la responsabilité de l'organisateur et de l'arbitre).

- Changement de club ou transfert :

J'ai remarqué aussi que certains archers qui changeaient de club, voyaient leur n° de licence modifié (nouveau).

Rappel pour les transferts ils ne se font que si l'archer a repris une licence dans son club d'origine, le transfert ne peut se faire que dans ces conditions, sinon ce n'est qu'un simple renouvellement fait par le club qui accueille l'archer. Attention, voir ci-dessus.

Enfin,

Je vous souhaite à tous une bonne année sportive.

Jeunes et formation (Agnès HURE)

Quatre **compétitions jeunes** ont eu lieu cette saison.

↳ Deux se sont déroulées en salle :

- le 11 novembre 2001 à GRAND-COURONNE 62 participants représentant 16 clubs.

- le 16 décembre 2001 à AMFREVILLE LA MIVOIE 61 participants représentant 11 clubs.

↳ Deux se sont déroulées en extérieur :

- le dimanche 12 mai 2002 à Aumale elle était réservée aux poussins. Sur ce rassemblement 9 poussins seulement ont pu découvrir divers ateliers.

- le samedi 8 juin 2002 à EPOUVILLE cette compétition était également ouverte aux poussins. 71 inscrits dont 13 poussins représentant 12 clubs.

Suite à la dernière assemblée générale, le règlement appliqué sur les compétitions jeunes est le règlement de la fédération que l'on retrouve sur le passeport jeune archer.

Deux **stages jeunes** se sont déroulés au CRJS de Yerville.

- le dimanche 18 novembre 2001, 9 jeunes étaient présents représentant 3 clubs.

- le dimanche 23 décembre 2001, 20 jeunes étaient présents représentant 5 clubs.

La commission jeune s'interrogé sur la faible participation des jeunes lors de ces stages. Pour la saison prochaine, nous allons proposer d'ouvrir ces stages.

LA FORMATION

Le **stage archers** a eu lieu le week-end des 9 et 10 mars 2002 au CRJS de Yerville. Il a réuni 16 stagiaires représentant 5 clubs. Le stage s'est très bien passé avec au programme : technique de tir, réglages du matériel, vidéo et théorie.

Le **stage spécifique arc à poulies** s'est déroulé le dimanche 22 septembre 2002 au CRJS de Yerville. Cette journée fut encadrée par Denis VANEZ et 3 formateurs l'ont accompagné. 39 archers ont participé à cette journée représentant 13 clubs. Le nombre de place était limité pour dispenser une formation de qualité, plusieurs archers n'ont pas pu assister à cette journée. Nous allons donc reprogrammer une nouvelle formation dès que possible en fonction des disponibilités des formateurs.

LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2002.2003

Quatre compétitions jeunes sont prévues :

- le samedi 23 novembre 2002 à YERVILLE
- le week-end des 25 et 26 janvier 2003 à GRAND-COURONNE

Les compétitions extérieures ne sont pas encore programmées.

Deux stages jeunes sont prévus au CRJS de Yerville

- le dimanche 10 novembre 2002
- le dimanche 22 décembre 2002 (encore sous réserve).

Cette année, nous avons demandé aux présidents de club de nous transmettre les noms des jeunes qui seraient intéressés pour participer aux stages organisés par la commission jeunes. Nous avons reçu une trentaine de fiches. Pour chaque stage prévu, les jeunes seront sélectionnés, ils recevront une convocation et devront répondre par coupon. Le Président sera informé par courrier du nom des jeunes de son club qui se rendront au stage.

Un stage archers aura lieu en mars. La commission va réfléchir à un nouveau programme de formation.

Arbitres (Peter REYNOLDS) :

Durant cette dernière saison les arbitrages ont été de bonne qualité et se sont déroulés sans incident.

La plupart des clubs ne réalisent pas ce qui se passe en coulisse; les défections de dernière minute, les démissions frustrantes en cours d'année. Mais grâce à la disponibilité et la bonne volonté de quelques-uns nous avons toujours pu combler ces défections. Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier l'ensemble de nos arbitres pour leurs efforts et leur bonne volonté.

Le département de la Seine Maritime avec ses trente-huit clubs et ses mille cent quarante-sept licenciés est le plus grand de la Ligue de Normandie. Nous avons seulement vingt arbitres c'est-à-dire un de plus que le département de l'Eure beaucoup moins actif que notre département.

Nous avons commencé l'année par seize candidatures mais seulement onze iront jusqu'à l'examen final du 7 décembre. Nous leur souhaitons bonne chance. Nous avons désespérément besoin de leur soutien. Malheureusement ce ne sera pas le cas pour l'Assemblée Générale de la Ligue celle-ci étant programmée une semaine après leur examen. Les nouveaux arbitres devraient prêter serment au Rassemblement Jeunes.

Quelques changements dans la formation des nouveaux arbitres cette nouvelle saison. Il y aura aussi la création de deux catégories d'assistant arbitre à partir de dix sept ans et jeune arbitre à partir de quatorze ans. Bien que ces deux catégories aient des responsabilités limitées je vous demande d'encourager vos jeunes à présenter leur candidature gardant à l'esprit notre grand besoin de nouveaux arbitres certains clubs n'en ayant pas encore.

Rapport financier :

Le trésorier a présenté les comptes de la saison 2001/2002 suivants les documents qui ont été adressés à chaque club en même temps que l'envoi du pré-rapport de l'Assemblée Générale et demande s'il y a des questions. Aucune question

Rapport du Vérificateur aux comptes :

Huguette VAN DEN BROECK a lu à l'Assemblée son rapport et remis au Président une attestation ne révélant aucune anomalie en date du 21 novembre 2002 à Bracquemont. Le Président demande à l'Assemblée la reconduction d'Huguette VAN DEN BROECK dans ses fonctions de vérificateurs aux comptes. L'Assemblée est d'accord à l'unanimité.

Quitus au Trésorier :

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Budget prévisionnel :

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de la saison 2002/2003 (documents remis aux clubs comme indiqué ci-dessus).

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Cotisations et montant des licences :

Le Président propose de maintenir les tarifs de l'an passé.

RECOMPENSES DES ARCHERS MEDAILLES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Un certain nombre de participations honorables et de podiums m'ont été signalés par les présidents, nous allons les récompenser cet après-midi.

Premier : Hecker Catherine, VFCO, des archers du Roy Guillaume en Nature
Jennifer Chanot, SFCO, de Notre Dame de Gravenchon à la coupe de France
Christophe Delamare, BH, de Petit-Couronne en Beursault

Seconde : Mathilde Recher, BF, de Montivilliers en Nature
Cyrielle Delamare, CF, de Petit-Couronne en Coupe de France

Troisième : Jacques Bertrand, SHCO de saint Valery en Caux à la Coupe de France
Guillaume Delamare, SHCO de Petit Couronne à la Coupe de France

Quatrième : Merry Lavigne, MF, de Montivilliers en Nature :
Guillaume Delamare, SHCO, de Petit-Couronne, 4^e en Beursault
Christophe Delamare, BH, de Petit-Couronne en Fédéral

Cinquième :

Sixième: Nicolas Gazet, JHCO, de Bihorel, en Beursault

Septième :

Huitième : Yvette Robert, SF, des Archers du Roy Guillaume, en 3D
Christophe Delamare, BH, de Petit-Couronne en salle
La CHTA (Connan, Bouchired et Labeylie) en campagne par équipe de club

Neuvième : Lavisse Sylvain, CH, de St Valery en Caux, fédéral :

Ludivine Lizé, CF, d'Aumale en fédéral

Perrine Berment MF de Bracquemont-Belleville, en salle

Dixième : Eric Hannier, SHCO, de Sotteville lès Rouen, en Beursault

Delamare Guillaume, SHCO, de Petit-Couronne, en fédéral

Bernard Lefebvre, VHCO, de Pavilly, en Nature

Ainsi que de nombreuses autres participations...

Delamare Cyrielle, CF, de Petit-Couronne, 11^e en fédéral

Pierre-Luc Billiez, SH, de saint Valery en Caux, 12^e en Salle

Patricia Taulin, SFCO, de la CHTA, 14^e en Beursault

Gaetan Vanier, MH, de Montivilliers, 14^e en Nature

Warren Cousinard, CH, de Montivilliers, 14^e en Nature

Céline Lesecq, des archers du Roy Guillaume, 15^e en 3D

Alain Carles, VH, des archers du Roy Guillaume, 16^e en Nature

Clément Andrieu, cadet de Préaux, 16^e en Nature jeune

Morgan Le Veel, MH, de Montivilliers, 16^e en Nature

Tanguy Devaux, CH, de Montivilliers, 17 é en Nature
Benoît Buquet de Petit-Couronne, JHCO, 17 é en fédéral
Sébastien Follet, SH, des Archers du Roy Guillaume, 17 é en 3D
Jennifer Chanot, SFCO, de Notre Dame de Gravenchon , 17 é en fédéral
Marina Connan, SF, de la CHTA, 18 é en tir en Campagne
Robert Blot, VH, des Archers du Roy Guillaume, 19 é en Nature
Vincent Aubert, SHCO, de Pavilly, 22 é en tir en campagne
Sébastien Follet, SH, des Archers du Roy Guillaume, 23 é en Nature
Chantal Mamich, SFCO, d'Amfreville la Mivoie, 26 é en fédéral
Thomas Savalle, MH, de Montivilliers, 27 é en Nature
Sylvain Lavisce, CH, de saint Valery en Caux, 29 é en Fita
Claudine Chanot, VF, de Notre dame de Gravenchon, 30è en Beursault
François le Guern, MH, de Montivilliers, 30 é en Nature
Jean-Claude Robert des archers du Roy Guillaume, 34 é en 3D
Gérard Dethoor, VHCO, de la CHTA, 36 é en Beursault
Djilali Bouchired, SH, de la CHTA, 37 é en tir en Campagne
Joël Benoit des archers du Roy Guillaume, 37 é en 3D
Tony Follet, de Préaux, 37 é en 3D
Bernard Lefebvre, SH, de Pavilly, 42 é en 3D
Christian Verrolles de Préaux, 43 é en 3D
Robert Blot, VH, des Archers du Roy Guillaume, 47 é en 3D
William Chanot, SHCO, de Notre Dame de Gravenchon, 48 é en fédéral
Eric Hannier, SHCO, de Sotteville lès Rouen, 51 é en fédéral

Enfin je tiens à signaler la belle prestation des archers de la CHTA au circuit des Cinq Nations avec Marina Connan (2é), Djilali Bouchired (19é) et Stève Labeylie (43é)

Ratification de la précédente Assemblée Générale :

Le Président demande à l'Assemblée de ratifier l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Pavilly le 25 novembre 2001. Aucune remarque. Vote à l'unanimité.

Questions diverses

1° - Une lettre de Melle Carole DECUVILLON : « *Monsieur, Suite à une conversation entre archers de différents clubs lors d'une formation, je vous écris pour vous soumettre une interrogation. Nous aimerions savoir si le CD serait prêt à participer financièrement à un déplacement au Championnat du Monde à Nîmes. Il est évident qu'un minimum de fonds serait pris en charge par l'archer et le reste par le CD. Pour cela, je pense qu'il faudrait envoyer une enquête écrite à chaque club et le soumettre à l'Assemblée Générale d'Epouville. Souhaitant bonne réception de ce courrier, veuillez agréer Monsieur mes salutations distinguées.* »

Le Président précise que le Championnat du Monde de Nîmes représente un coût par personne de plusieurs centaines d'euros (hôtel, restaurant, transports, entrée). Le Comité Départemental n'a pas les moyens d'assurer un tel déplacement.

2° - Une lettre d'Eric LIZE : « *Monsieur le Président, ... , Je suggère l'organisation d'un entraînement commun pour les tireurs qui représenteront notre département lors des prochains interdépartementaux. Cet entraînement permettrait aux tireurs ; aux remplaçants ; et aux entraîneurs de chaque équipe, de se connaître, de tirer ensemble, et de mettre en place des moyens techniques et stratégiques propre au tir par équipe dans le but d'optimiser les chances de réussite lors de cette manifestation. Pratiquement, les participants pourraient être réunis dans un même lieu, un jour donné, ou être accueillis par équipes dans des clubs qui seraient volontaires pour les recevoir un jour choisi. Espérant que cette proposition puisse se concrétiser. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.* »

Le Président propose à l'Assemblée d'essayer de mettre en place la proposition d'Eric LIZE qui paraît intéressante. Cependant, une difficulté peut contrarier ce projet le mode de sélection. En effet, il est souvent définitif

trois semaines avant le Championnat de Ligue par équipe départementale ce qui laisse qu'un minimum de temps pour organiser un entraînement.

3° - Un e-mail de Bruno JOLY concernant l'organisation des stages de la commission jeunes et formation :

Le Président propose de rencontrer dans l'urgence Monsieur DUHAMEL, Directeur du CRJS D'Yerville et en confie la mission à Jean-Charles DEMARES, Secrétaire Général. Cependant, si lors de la rencontre, il n'y avait pas de possibilité d'arranger et de remettre au point une méthode pour fixer les dates de stages, le Comité Départemental envisagerait la création d'un autre mur d'entraînement dans un autre lieu.

4° - Un e-mail de Bruno JOLY concernant les mandats envoyés par INTERNET :

Le Président à l'Assemblée de garder comme moyen unique et de preuves en cas de conflit le mandat papier et envoyé par la poste à chaque club. Le Comité Départemental ne reconnaît pas le mandat électronique comme moyen d'inviter à une compétition. Le Comité Départemental laisse l'opportunité d'utiliser internet pour l'envoi d'information ponctuelle n'ayant pas caractère à une convocation de compétition.

Date et lieu de la prochaine AGO :

Le Président propose à l'Assemblée de se réunir le dimanche 23 novembre 2003 à Ferrières en Bray à 10 Heures

L'assemblée est close à 16 heures 45

LE PRESIDENT



P.L. BILLIEZ

LE SECRETAIRE GENERAL



J.C. DEMARES